

Séance d'installation de la mandature 2026-2031

MERCREDI 20 MAI 2026

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 18/05/2026

Élection de la présidence et du Bureau

Le mercredi 20 mai, les 175 conseillères et conseillers désignés pour la mandature 2026-2031 par les organisations représentatives de la société civile siégeront pour la première fois au CESE. À cette occasion, les membres de notre assemblée procéderont à l'élection de la nouvelle présidence ainsi qu'au renouvellement du Bureau, l'organe collégial de décision.

Première plénière de la mandature

Mercredi 20 mai, les 175 conseillères et conseillers désignés pour la mandature 2026-2031 siégeront pour la première fois au CESE. À cette occasion, les membres de notre assemblée procéderont à l'élection de la nouvelle présidence ainsi qu'au renouvellement du Bureau, l'organe collégial de décision.

Au programme de cette séance publique :

Ouverture de la séance plénière

Intervention des candidates et candidats à la présidence du CESE

Élection de la présidente ou du président du CESE

(élection à scrutin secret au premier ou au deuxième tour à la majorité absolue des suffrages exprimés, au troisième tour à la majorité relative des suffrages exprimés et, en cas d'égalité des voix, par tirage au sort)

Discours d'investiture de la présidente ou du président du CESE

Élection des vice-présidentes ou vice-présidents du CESE

Élection des questrices ou questeurs

Élection des secrétaires

Un CESE renouvelé

Pour cette nouvelle mandature, les conseillères et conseillers qui siégeront au sein de notre assemblée seront fortement renouvelés avec l'arrivée de 95 nouveaux visages, soit 55% des membres. L'ensemble des membres du CESE ne sont pas élus, mais désignés par 69 organisations représentatives (syndicats, patronat, associations, ONG). Tous les cinq ans, la composition du CESE est révisée par un comité indépendant. Ce comité remet ses conclusions au Premier ministre.

Il faut aussi noter l'arrivée de nouvelles organisations parmi les 69 représentées :

Association Télémaque : accompagne les jeunes issus de territoires fragiles par un système de double mentorat (école - entreprise) pour relancer l'ascenseur social.

Banlieues Climat : sensibilise et forme les habitants des quartiers populaires aux enjeux environnementaux pour en faire des acteurs de la transition écologique.

Banlieues Santé : lutte contre les inégalités sociales et territoriales en « allant vers » les populations les plus éloignées du système de soins.

Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM) : représente et défend les intérêts des professionnels de la pêche et de l'aquaculture françaises.

Fondation Travailler autrement : observe, analyse et accompagne les mutations du monde du travail ainsi que le développement des nouvelles formes d'emploi.

Les Déterminés : développe l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires et les milieux ruraux pour favoriser l'émancipation économique.

Plateforme Océan & Climat : regroupe la communauté scientifique et la société civile pour intégrer la préservation de l'océan dans les politiques climatiques.

Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : réseau d'experts et d'organisations dédié à la définition des politiques de préservation de la biodiversité.

[En savoir plus sur la composition du CESE](#)

Retour en images :

Intervent

Claire THO

Présidente du Com
et environnement









20 mai 2026

Séance plénière d'installation
de la nouvelle mandature - 2026-2031



































Intervention de *Claire THOURY*

Présidente du Conseil économique, social
et environnemental



20 mai 2026



































Crédits photos : Katrin Baumann